



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 28 Mai 2008

Date de la convocation 20 Mai 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Cabrières
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme BENEZETH Ingrid, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. QUEROL Jean François, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. MILLET Stéphane, M. LEBREAU Jean Jacques, PERET : M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MARTINEZ Christian à M. JURQUET Henri M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel M. BARDEAU Francis à M. DRUART David M. BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques</p>		

Objet : ZAC de l'extension du PAEVHé – Vente d'une parcelle à la société la SCI THESEE

Monsieur LIEB rappelle que conformément aux informations visées dans la délibération n° 2008.05.28.05 relative à la vente à la SARL FABREGAT d'une parcelle située sur la ZAC de l'extension du PAEVHé, il convient d'approuver la vente d'une parcelle de 2503 m² à la SCI THESEE(IMECA PROCESS) pour un prix de 137 665.00 Euros H.T

soit 164 647.34 Euros T.T.C. afin d'y implanter une activité recherche et développement concernant la potabilisation de l'eau par le biais de procédés membrane air.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la vente d'une parcelle de 2503 m² à la SCI THESEE (IMECA PROCESS) située sur ZAC de l'extension du PAEVHé pour un prix de 137 665.00 Euros H.T soit 164 647.34 Euros T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.